



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 10 décembre 2020

Circulaire aux administrations communales

N°15/2020

Objet : Budget rectifié 2020 et budget 2021 du SYVICOL

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous prie de trouver ci-joint le budget rectifié 2020 et le budget 2021 du SYVICOL, dûment arrêtés par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 4 décembre 2020.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations très cordiales.

Gérard Koob
Secrétaire

Emile Eicher
Président